

MAIRIE DE DIJON

Site Victor Dumay
1 rue Sainte Anne
CS 73310
21033 DIJON Cedex

**Concession de service public portant sur la gestion des structures multi-accueils
de la petite enfance Junot et Roosevelt**

**RAPPORT AU MAIRE
SUR LES MOTIFS DU CHOIX DU CANDIDAT ET L'ECONOMIE GENERALE DU CONTRAT**

RAPPEL DE LA PROCEDURE

La gestion des crèches multi-accueils Junot et Roosevelt a été confiée par délégation de service public (DSP) pour quatre ans à People & Baby. Le contrat d'affermage signé le 21 mai 2018 avec prise d'effet le 29 mai 2018 s'achève le 28 mai 2022.

La présente consultation est organisée dans le cadre des dispositions des articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives aux délégations de service public, et des articles R3126-1 2° b et suivants - Services sociaux ou autres services spécifiques du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à candidature a été envoyé au BOAMP, au JOUE, sur le site employante.com et dans la revue spécialisée des métiers de la petite enfance le 2 juillet 2021.

La date limite de remise des plis sur la plateforme de dématérialisation AWS était fixée au 23 août 2021 à 12H00.

Durant la phase de consultation, les candidats ont pu demander des précisions par écrit sous forme de questions, et des réponses écrites leur ont été apportées, via la plateforme aws.com.

Par ailleurs, une visite des locaux a été rendue obligatoire pour l'ensemble des candidats et organisée le 13 juillet 2021.

Six plis de candidatures sont arrivés dans les délais impartis :

- SAS LEA ET LEO SUD-EST
- SAS PEOPLE & BABY
- SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
- SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LA MAISON BLEUE
- SARL CRECHE ATTITUDE COTTE

Les candidatures ont été ouvertes le 23 août 2021.

Lors de la séance du 10 septembre 2021, la Commission de délégation de service public de la Ville de Dijon a procédé à l'analyse des candidatures reçues dans le cadre de cette consultation.

Après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, quatre candidats ont été agréés par la Commission de délégation de service public du 10 septembre 2021 et admis à remettre une offre :

- SAS LEA ET LEO SUD-EST
- SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
- SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LA MAISON BLEUE

Deux candidatures :

- SAS PEOPLE & BABY
- SARL CRECHE ATTITUDE COTTE

ont été refusées au motif d'une insuffisance de garanties économiques et financières.

Les offres des quatre candidats admis ont fait l'objet d'une analyse comparative basée sur les deux critères énoncés au règlement de la consultation.

Conformément à l'application de l'article L.1411-5 du CGCT, la Commission de Délégation de Service Public du 7 octobre 2021 sur la base du rapport d'analyse des offres initiales, a proposé d'engager les négociations avec les candidats suivants :

- SAS LEA ET LEO SUD-EST
- SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
- SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LA MAISON BLEUE.

Au regard de l'avis formulé par la Commission, le Maire de la Ville de Dijon a donc invité les quatre candidats à une unique séance de négociation qui s'est déroulée les 13 et 14 octobre 2021.

A la suite de ces négociations, les candidats ont été invités à remettre une offre finale avant le 25 octobre 2021 à 12 heures.

Les quatre candidats ont remis leur offre finale dans les délais impartis.

Aussi, après négociations, analyse des offres finales, Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT, a décidé de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal du 13 décembre 2021, le choix de l'entreprise concessionnaire et l'économie générale du contrat.

La durée du contrat est de quatre ans et trois jours à compter du 29 mai 2022 jusqu'au 31 mai 2026 inclus.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres des candidats sont notées sur 100 points et sont analysées et classées en fonction des critères ci-dessous avec la pondération suivante :

- Qualité de la prestation proposée (70%), appréciée notamment au regard du :
 - projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %
 - règlement de fonctionnement conforme aux circulaires CNAF 5%
 - mémoire méthodologique 10%
 - politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10%
 - niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de

Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %

- l'organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service, 15 % décomposée comme suit :

. Les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... (10 %)

. Les moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation...) (5 %)

- Le coût annuel net pour la ville (30%)

Le coût sera apprécié au regard de la cohérence du compte d'exploitation prévisionnel détaillé sur la durée du contrat en tenant compte à la fois de la compensation pour contraintes de service public à verser par la Ville et de l'éventuel intéressement proposés par le candidat dans son compte d'exploitation prévisionnel.

SYNTHESE DE L'ANALYSE COMPARATIVES DES OFFRES

I. QUALITE DE LA PRESTATION PROPOSEE : 70 % appréciée notamment au regard de :

A. Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Pédagogie Pédagogie de l'itinérance ludique. Valeurs éducatives : Bientraitance, respect des besoins de l'enfant, exploration découverte Respect de soi : développer la confiance en soi Respect d'autrui : de la différence Egalité des chances : soutien des compétences Soutien à la parentalité : accueils vairés Co-éducation avec le respect des familles Respect de l'environnement Libre choix du jeu Motricité libre Toute la prise en charge de l'enfant au cours de la journée est bien détaillée Enjeux pédagogiques : Motricité, éveil corporel, éveil sensoriel, manipulation, jeux symboliques, activité culturelle avec le livre et le langage Circular librement – respect des rythmes</p> <p>Partenariats Partenariat historique avec Ecolocrèche (crèche d'entreprise en cours de</p>	<p>Pédagogie Transmettre un monde plus durable Focus sur la nature Proposition labellisation Ecolocrèche Egalité filles-garçons : recrutement – formation continue « Egalicrèche) – réunion équipe Inspiration par différents pédagogues : Montessori – Pickler – Dolto – Koryack – Winnicot – Freinet – Cyrilnik Mouvement sur la centration sur l'enfant Accueil du handicap Cap pédagogique : des focus : langage, musique, mouvement, bien-être, nature, Art et culture, Montessori, sciences Présentation de la ville – Sociologie des familles – emplois – Infrastructures Dijon Ville amie des enfants – Dijon Ville Santé : nutrition – Santé bucco-dentaire Accueil petite enfance : connaissance des structures de Dijon EAJE + 5 RPE</p> <p>Partenariats Intégration sur le territoire : Junot : partenariat avec Heudelet (LPCR) EAJE Balzac de la Ville</p>	<p>Pédagogie Mixité sociale – Mixité culturelle – Mixité des genres – Mixité générationnelle. Outils Léo Lagrange petite enfance : les petits sons de Léo – Boîtes les z'émotions <u>Valeurs du projet éducatif</u> : mixité, laïcité, lutte contre toutes les discriminations (label ici et ensemble) Inspiration de Pichler-Loczy : accompagnement de l'enfant au fur et à mesure de sa maturité Marshall- Rosemberg : bienveillance au centre de la communication non violente Maria Montessori : chaque enfant réalise ses propres expériences Promotion de l'égalité : lutte contre les discriminations Promouvoir un accès à tous : attentes parentales – Accès pour chaque enfant (handicap, diversité, références culturelles multiples) Lutter contre les stéréotypes de genre (formation des professionnels : Egaliléo ou Egalicrèche) Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap Sensibiliser les publics : journée d'action chaque année Nourrir les expérimentations : éveils</p>	<p>Pédagogie Accueil handicap bien détaillé : Accueil enfant-relation parents-Après la crèche Enquête annuelle PAI handicap Nuit du handicap Point pédagogique : 5 clés - Eveil culturel artistique (peinture, livres) - Pédagogie verte : atelier cuisine, marché, recyclage - Eveil sensoriel et corporel : motricité (igloo sensoriel, jeux d'eau, my little nursery) - Communication-langage - Parents Projet interculturelité Réunion Parents Charte éducative à la maison bleue Bon descriptif des quartiers et de la petite enfance sur Dijon. Projets éducatifs différents : Junot : éveil biodiversité/écologie, Roosevelt : ouverture au monde, solidarité, éveil artistique/culturel</p> <p>Partenariats Partenaires peu connus : pas de maison Maladière pour Junot Partenaires cités : Lieux accueil Pa-</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>labellisation Ecolocrèche) Relais Petite Enfance Roosevelt</p> <p>Projet social Ecoles maternelles Bibliothèque (pas de noms cités) Ludothèque la Récré Caserne des pompiers Maisons de retraite (pas de nom) Maraichers, jardiniers locaux (pas de nom) Partenaire du fonds d'Action sociale du travail temporaire (FASTT) pour les intérimaires Service SOS garde d'enfants Pôle emploi – Ma Cigogne pour besoin de courte durée Crèche conçue comme une maison : La maison des familles Lutte contre les discriminations Dépistage précoce</p> <p>Engagement écolo crèche Alimentation – consommation énergie – gaspillage alimentaire – pédagogie : matériaux recyclés – nettoyer sans polluer – tri et recyclage déchets – formation des professionnels</p> <p>Hygiène Assurer la vaccination et le suivi médical de chaque enfant Mise en place et application des protocoles d'intervention (maladie contagieuse, épidémie...) Protocole individualisé Actions de prévention sur la santé-hygiène-sécurité auprès du personnel et des parents</p>	<p>Projet passerelle avec Ecole maternelle : Maladière, Drapeau, Clémentceau Bibliothèque Maladière Ludothèque jardin des familles Eveil musical : Anne-Line Blachot Animaux : AZCO et Aninomade Boulangerie du Drapeau Minoterie PMI Centre social Maladière RPE Roosevelt : autre EAJE LPCR RPE Roosevelt PMI dans les locaux (<i>Non ?</i>) Ecoles maternelles Beaumarchais, Château de Pouilly Bibliothèque Maladière Ludothèque jardin des familles Eveil musical Animaux : AZCO et Aninomade</p> <p>Hygiène Qualité de l'air plantes dépolluantes Règles préventives d'hygiène au quotidien : parents surchaussées, gel hydroalcoolique) Système d'alerte crèche d'urgence : par courrier ou SMS Protocoles de nettoyage Plan de maîtrise sanitaire : HACCP, prélèvements laboratoire, audits</p> <p>Repas Société ANSAMBLE Lait Gallia Bio fourni 50 % de produits bio/jour/enfant (bio</p>	<p>sensoriels, culinaires, motricité fine et créativité, culturel et intellectuel, nature et jardinage. Liberté de penser, se mouvoir, être soi Respect de l'individualité au sein du groupe Prendre conscience de son corps : rôle du psychomoteur en crèche Libre choix : enfant acteur de ses choix tout au long de la journée Socialisation en douceur Notion de référence Objet transitionnel Lieu adapté et sécurisant : aménagement de l'espace, sécurité affective, disponibilité des adultes Observation et adaptation : observation de l'enfant en lien avec la formation Instauration de règles de vie : respect d'autrui, sécurité, respect du matériel Aménagement de l'espace, sécurité des locaux Disponibilité des adultes Environnement maîtrisé pour grandir en santé : nature accessible – jardin de biodiversité Communication gestuelle avec les enfants Communication consciente bienveillante avec les adultes Structuration des 4 moments phares de la journée : temps de séparation et les transmissions, temps de repos, temps de repas</p> <p>Hygiène présence d'un référent santé sur chaque structure dont une des missions consiste en la formation des per-</p>	<p>rents/enfants, RPE, Espace Beauclair, Ecoles maternelles, bibliothèque, Minoteries, boulangeries, Pirouette et Cacahuète. Favorise l'accueil des familles en situation insertion sociale et professionnelle. Accueil des familles bien décrit Attention crèche AVIP : veulent réserver des places/concertation nécessaire avec la ville de Dijon Respect de la mixité sociale, de l'équilibre des sections et âges. Temps d'adaptation : 5 jours environ à ajuster en présence des parents possible sur 3 jours. Repas à 11 h : un peu tôt Parfois 4 RPE, parfois 5 ? Ferme locale à privilégier ?</p> <p>Projet social Acteurs de proximité : bibliothèque Maladière, Minoterie, Association Pirouette cacahuète. Passerelles avec les crèches Valmy et Arsenal</p> <p>Hygiène N'accepte pas les couches lavables. Fond documentaire : 3 classeurs : - Plan de maîtrise sanitaire - Référentiel pédagogique - Classeur qualité Protocole sous forme de fiches Produits verts pour l'entretien : - Sans perturbateurs endocriniens - Eco certifiés écocert - 100 % ingrédients d'origine naturelle - 100 % fabriqués en France</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Hygiène de la crèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> hygiène corporelle (protocoles) nettoyage direct (protocoles) en cuisine et biberonnerie (marche en avant, protocoles...) équilibre nutritionnel <p>Qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> Protocole d'aération des crèches Protocole de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air Réduction des polluants et des perturbateurs endocriniens (peintures, pâte à modeler maison, produits d'entretien éco-labelisés, renouvellement vaisselle) Mise en place d'appareils pour relever les polluants présents dans l'air <p>Protocole de confinement</p> <p>Repas</p> <p>Self-service développé : l'enfant se sert avec un plateau. Respect du rythme. Adultes positionnés à différents endroits</p> <p>Possibilité d'allaitement maternel à la crèche : remise d'un livret à la maman</p> <p>Engagement écolo-crèche</p> <p>Prestataire local possible dans le respect de la loi EGALIN. 50 % bio</p>	<p>local français)</p> <p>2 produits locaux/jour/enfant</p> <p>Produits labellisés : 100 produits bio français, 100 % viandes françaises, 90 % de viande fraîche, 100 % poisson</p> <p>QSA pêche responsable</p> <p>Sans OGM, sans huile de palme, sans additif, sans conservateur</p> <p>Animations proposées : Gaston à Léa</p> <p>3 types de menus :</p> <ul style="list-style-type: none"> lisse : 2 éléments : bébé haché : 4 éléments : moyens entier : 4 éléments : grands <p>Allaitement maternel favorisé</p> <p>Lutte contre le gaspillage alimentaire : formation des personnels</p> <p>Pesée des déchets par le prestataire</p>	<p>sonnels aux règles d'hygiène</p> <p>Démarche HACCP est écrite, et les personnels sont formés à ces pratiques</p> <p>Démarche qualité qui prend en compte la vérification de l'application des règles d'hygiène. Les services de la PMI sont interpellés une fois par an pour confirmer et valider l'aménagement et la conformité des locaux.</p> <p>Partenariats</p> <p>Eveil culturel et artistique : culture pour tous et en tous lieux : action projet avec la Vapeur, projet WIGWAM, projet avec la Minoterie : focus Artothèque Fédération Léo Lagrange</p> <p>Approche Snoezelen</p> <p>Espaces de jeu de Léo : recherche actions avec FM2J</p> <p>Description des 6 quartiers concernés par les EAJE-FOCUS</p> <p>Modalité de relations avec les organismes/structures extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec les autres EAJE et le RPE Roosevelt: structures ville : lien service petite enfance et coordinatrice - Structures Léo Lagrange <p>Avec les partenaires institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> CAF, PMI, ASE Autres partenaires : CAMPS, CMP, Ecoles, Lieux des culture, Associations artistiques <p>Projet avec la Vapeur et la Minoterie</p> <p>Partenariat avec Baudelaire : réseau parentalité : Junot et Roosevelt, CHRS Blanqui/ADEFO, CESAM, InserSocial Dijon</p> <p>Lien avec la Maison Maladière pour Junot</p>	<p>Analyse qualité de l'air</p> <p>Fiche de suivi des économies d'énergie</p> <p>Repas</p> <p>Plateau compartiment qui permet de proposer l'ensemble du menu. Mini-self pour les plus grands.</p> <ul style="list-style-type: none"> - API Restauration (liaison froide) 70 % produits frais, de saison, producteurs locaux 100 % viande origine France 50 % poissons issus de pêche durable Produits sans huile de palme Produits sans OGM Produits labellisés - Utilise l'eau du robinet (sauf biberons) - Lutte contre le gaspillage alimentaire - Fourniture du lait, contrat cadre avec le groupe Milumel - Proposition de plat pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques - Outils d'évaluation des grammages - Commande en ligne <p>Information aux familles : réunions thématiques alimentation 3 fois par an</p> <p>Tri sélectif des déchets/compost + Recyclage des jouets</p> <p>Gestes éco citoyens par affichage</p> <p>Potager pédagogique</p> <p>Tenues pour les professionnels</p> <p>Kit de reprise, liste de matériel</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
		<p>Partenariat avec le RPE Roosevelt Bibliothèque Maladière Intergénérationnel : les Cassissines, Ehpad Pierre Laroque, Les Marronniers, Ecoles Respect de l'individualité au sein du groupe Multi-accueil comme levier à l'insertion Accompagnement des familles dans leur insertion socio-professionnelle vers l'emploi et l'autonomie Appui à la recherche d'emploi, santé, famille, logement Accueil séquentiel : proposition non demandée dans le cahier des charges. Labellisation Ecolocrèche pour les EAJE Amélioration de la qualité de l'air Nettoyage éco-responsable : certification ECOCERT Lutte contre les perturbateurs endocriniens : couches Bio, jeux écolabellisés Proposition de prestation complémentaire : couches lavables avec fournisseur local Douxdoux Réfèrent santé sur chaque structure : à préciser</p> <p>Repas Allaitement maternel favorisé – Protocole de recueil du lait maternel Lait maternisé proposé aux familles qui le souhaitent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les petits : à la demande en fonction du rythme - Pour les plus grands : même table, même place. L'enfant a à 	<p>déployée dans les crèches à la reprise Mobilier et petit matériel pour mise en place projet pédagogique</p> <p><u>Projet à vocation sociale</u> Places réservées aux enfants de parents en recherche d'emploi : <u>non contractuel</u></p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
		<p>sa disposition entrée, plat, laitage et dessert sur un plateau repas. Enfant acteur de son repas et autonomie développée (dépôt du plateau repas)</p> <p>API Restauration : 4 types de menus proposés – 1 éléments bio par jour</p> <p>Repas prêts à l'emploi - textures : mixées, moulinée, morceaux</p> <p>Respect des saisons</p> <p>75 à 80 % de produits frais</p> <p>Aucun produit de l'industrie agro-alimentaire</p> <p>Produits bruts et traditionnels</p> <p>Pâtisseries élaborées chaque semaine</p> <p>Viandes française – Poisson MSC</p> <p>Cuisson basse température</p> <p>Produit bio local et régional et si pas possible : français</p> <p>Pas d'huile de palme</p> <p>Pas d'OGM</p> <p>Pas d'additif</p> <p>Cuisine à Genlis</p> <p>Une seconde proposition de cuisine sur place est à expliciter</p>	

APPRECIATION Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Projet pédagogique TRES SATISFAISANT A pris en compte dans son offre finale le travail avec les partenaires du territoire</p>	<p>Projet pédagogique TRES SATISFAISANT car détaillé et qui montre une très bonne connaissance de l'environnement des structures</p>	<p>Projet pédagogique TRES SATISFAISANT car détaillé et qui montre une très bonne connaissance de l'environnement des structures</p>	<p>Projet pédagogique PEU SATISFAISANT Qui a tenté de corriger dans son offre finale les propositions de partenariats sur le territoire alors qu'ils ne semblaient pas être très connus. Refuse le projet de couches lavables qui pourrait intéresser des familles et propose des places réservées aux enfants de parents en recherche d'emploi, dispositif non contractualisé avec la CAF.</p>
<p align="center">15</p>	<p align="center">15</p>	<p align="center">15</p>	<p align="center">6</p>

A. Règlement de fonctionnement conforme aux circulaires CNAF 5 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Les modalités de modification, du temps de présence sont hors organisation prévue par la Ville de Dijon dans les contrats familles.</p> <p>Les conditions de départ définitif de l'enfant sont hors fonctionnement ville de Dijon. Les frais de dossier ne sont pas autorisés</p> <p>Nécessité de clarifier les conditions de tarification proposées aux familles (dont accueil d'urgence et famille d'accueil)</p> <p>Départ : préavis 1 mois, sans congés possibles</p> <p>Junot et Roosevelt 7h30 – 19h30 du lundi au vendredi 226 jours d'ouverture</p> <p>Fermatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 semaines été 1 semaine Noël 2 à 3 journées pédagogiques par an <p>1 EAJE fermée en août</p> <p>Fermeture alternée entre Junot et Roosevelt afin de garantir une continuité du service public, dont 5 semaines (en contradiction avec la mention précédente)</p> <p>Ville de Dijon maîtrise l'attribution des places d'accueil régulier</p> <p>Prévenance congés : 2 semaines</p> <p>Maladie : 1 jour de carence</p> <p>Attention : frais de dossier 50€/an</p> <p>Contrat à la demi-heure : nouvelle orientation de la CNAF</p> <p>Accueil régulier : 1 à 5 jours par semaine</p>	<p>Régulier : commission : planning classique – multiplanning – tournant 4 fois/an</p> <p>Urgence : direct EAJE</p> <p>Occasionnel : instruites et traitées par le directeur de l'EAJE</p> <p>Accueil enfant en situation de handicap (livret)</p> <p>Réunion d'information 1^{er} jeudi du mois par la ville</p> <p>Domiciliation Dijon</p> <p>Préinscriptions très bien détaillées : site de la ville, e-services- compte citoyen dossier famille</p> <p>Mensualisation sur 12 mois</p> <p>Déductions absences ou congés : 2 semaines avant date de l'absence.</p> <p>Adaptation : à l'heure dans la limite de 5 jours ouvrés</p> <p>Les modes de facturation sont à préciser</p> <p>Junot : fermeture 4 semaines en été 1 semaine en fin d'année</p> <p>2 journées pédagogiques</p> <p>229 jours d'ouverture. 4 semaines de fermeture l'été, 1 semaine à Noël et 2 jours pédagogiques, lundi de Pentecôte</p> <p>Tous les accueils ainsi que les plannings sont explicités</p> <p>-1 jour de carence si maladie (idem Ville de Dijon)</p> <p>7 h 30 – 19 h 30</p> <p>Urgence sociale</p> <p>Accueil des familles en difficultés sociale Lien services sociaux gestionnaire</p>	<p>Logiciel Noé de la société AIGA</p> <p>Familiarisation facturée en fonction du temps réellement effectué (à la demi-heure)</p> <p>Chaque demi-heure entamée est comptabilisée</p> <p>Pour l'accueil occasionnel : prévenance de 24 h</p> <p>Accueil régulier : absence à signaler une semaine à l'avance – Maladie : carence 1 jour avec justificatif</p> <p>Si dépassement : facturation à la demi-heure après 5 mn</p> <p>Tarif : respect de la grille de la CAF et PSU</p> <p>Mensualisation proposée avec les familles qui le demandent, mais reste une exception Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30</p> <p>4 semaines de fermeture l'été, service minimum au mois d'août 1 semaine à Noël et 2 jours pédagogiques,</p> <p>Très bonne application pour les inscriptions accueils réguliers ou occasionnels sur le site de la Ville de Dijon</p> <p>Restauration calquée sur la Ville</p> <p>Règlement de fonctionnement très complet et en complète adéquation avec la Ville de Dijon</p> <p>Accueil régulier</p> <p>Accueil occasionnel</p> <p>Accueil d'urgence</p> <p>Place insertion sociale garantie par tranche de 20 berceaux pour les enfants dont les parents sont engagés</p>	<p>230 jours d'ouverture en moyenne .4 semaines de fermeture l'été, 1 semaine à Noël et 2 jours pédagogiques.</p> <p>Fermeture en alternance 7 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi</p> <p>Fermatures : 5 semaines + 2 jours au total :</p> <p>Fermeture 4 semaines été, 1 semaine entre Noël et Jour de l'An</p> <p>Fermeture de manière à permettre un remplacement d'enfant d'un établissement sur l'autre</p> <p>2 journées pédagogiques dans l'année</p> <p>Calendrier arrêté courant septembre, envoyé aux familles par courrier ou courriel.</p> <p>Selon le barème CNAF.</p> <p>Revoir pour le plafond : est noté que c'est celui de la Ville de Dijon (or il est égal à celui de la CNAF).</p> <p>Référence à la circulaire PSU contrats établis par tranche de demi-heure.</p> <p>La durée d'accueil journalière réservée par la famille correspond à un multiple de 30 mn. Contrat de septembre à décembre puis changement tarif en janvier</p> <p>Pose des congés 3 mois à l'avance : contraignant pour les familles</p> <p>Facturation lissée sur 11 mois (pas de facture en août) : à préciser</p> <p>Délai de carence de 3 jours : différent de celui proposé par la Ville de Dijon</p> <p>Préavis de départ de 1 mois</p> <p>Formation des professionnels</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Accueil occasionnel : selon les places disponibles</p> <p>Accueil d'urgence : : selon les places disponibles</p> <p>La Ville de Dijon a la maîtrise de la totalité des places réservées pour les accueils réguliers</p> <p>Déduction possible de seulement 4 semaines de congés en dehors des fermetures : hors circulaire PSU</p> <p>Réservation sur la base de la demi-heure</p> <p>Entretien individuel</p> <p>1^{ère} visite de la crèche</p> <p>Réunion d'information</p> <p>Premières rencontres en moyenne sur 2 semaines progressives : ce sont les parents qui jugent le nombre de jours nécessaires au processus de séparation</p> <p>Livret d'accueil remis à la famille « Ce que vous avez à dire ».</p>	<p>responsable des attributions</p> <p>Parcours d'insertion des familles</p> <p>Familiarisation avec présence des parents</p> <p>Notion de conférence</p>	<p>dans un parcours d'insertion sociale</p> <p>Bonne connaissance de l'existence des commissions d'admissions, mais le processus n'est pas détaillé</p> <p>Période de familiarisation organisée avec les parents, s'adapte aux besoins et réactions de l'enfant</p> <p>Une à deux semaines minimum sont nécessaires</p> <p>Accompagnement des parents dans la recherche d'un mode d'accueil alternatif : type centre de loisirs pour l'été</p>	<p>Méconnaissance du fonctionnement de l'accueil occasionnel : 2 h minimum. La directrice gère la liste des familles inscrites en occasionnel. Application « A la crèche » pour réservation. Les demandes s'effectuent auprès de la directrice (<i>à revoir</i>). Système de réservation</p> <p>Accueil régulier : la ville maîtrise la totalité des places</p> <p>Accueil d'urgence : soit par la ville, soit pas le délégataire en relation avec la ville</p> <p>Logiciel HOPTIS</p> <p>La ville gère les demandes d'inscription et garde la maîtrise de l'attribution de ses places réservées en désignant elle-même les familles bénéficiaires.</p> <p>Gratuité de l'adaptation 3 jours puis facturation du contrat (quid si adaptation supérieure à 3 jours ?)</p> <p>- les arrivées ne peuvent se faire après 9h 30 ou 10 h. Pas de départ avant 15 h 30 non réglementaire CAF</p>

APPRECIATION Règlement de fonctionnement 5 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>MOYENNEMENT SATISFAISANT a adapté dans son offre finale son règlement de fonctionnement à celui de la ville de Dijon Cependant, maintient des frais de dossier non pratiqués par la ville de Dijon</p>	<p>TRÈS SATISFAISANT car très bonne connaissance des consignes proposées par la ville de Dijon</p>	<p>TRÈS SATISFAISANT car très bonne connaissance des consignes proposées par la ville de Dijon</p>	<p>PAS SATISFAISANT car de nombreuses consignes sont en contradiction avec la réglementation de la ville de Dijon</p>
<p align="center">3</p>	<p align="center">5</p>	<p align="center">5</p>	<p align="center">1</p>

B. Mémoire méthodologique 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Mémoire méthodologique fourni conforme aux attentes			

APPRECIATION Mémoire méthodologique 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT
10	10	10	10

C. Politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Espace parents Espace allaitement Disponibilité des équipes Transmissions quotidiennes Cafés parentaux : temps de rencontre Journal de bord réalisé par les équipes transmis par courriel Conseil d'établissement réunion 3 fois par an. Parents, élus, force de proposition Questionnaire pour la qualité du service Application « Léa et Leo App » (Kidizz)	Cafés parents : 1 fois par trimestre Accueil de familles : sac à dos + plaquette + Goodies Transmissions Conseil de crèche Enquête de satisfaction 2 fois par an Application smartphone : chaperons et vous Newsletter bimestrielle crèches Actus Participation vie de la crèche : ateliers moments festifs, sorties, actions de solidarité	Application Léo Lagrange Kiddiz 1 ^{er} temps de rencontre avec directrice et l'équipe Réunion/conseil d'établissements : besoins et attentes des familles Temps festifs/réunions d'information : Journée portes ouvertes, spectacle de fin d'année, fêtes... Accompagnement à la parentalité : formation des professionnels. Parcours parent : 8 ateliers thématiques Enquête de satisfaction à l'ensemble	Questionnaire satisfaction Club parents : Outils de communication : cahier de vie de l'enfant/ réunion de parent/ « élection de parents ? » le mur des familles Panneaux d'information thématique Kit de rentrée Application mobile : A la crèche Café parents Goûter photo

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
	Ateliers PEP'S avec les parents, enfants et professionnels	des familles Café parents une fois par mois avec directrice ou adjointe Ateliers parents-enfants Conférences-débats Troc des parents	Festival des parents : 1 semaine/an Journée nationale de l'échange Conseil d'établissement ou conseil de parents (1 fois par an) : parents élus pour 1 an Jeu de société « tout à la crèche » Allaitement maternel Enquête de satisfaction

APPRECIATION Politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
SATISFAISANT car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	SATISFAISANT car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	SATISFAISANT car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	SATISFAISANT propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles
8	8	8	8

D. Niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Organisation de la reprise Notification de marché ↓ Prise de rendez-vous avec la collectivité ↓ Sollicitation PMI + CAF ↓ Demande d'autorisation ouverture au Conseil départemental ↓ Demande de financement à la CAF ↓ Accompagner les partenaires lors des visites Réunion d'information aux familles dans le mois suivant la reprise Rencontres régulières avec la collectivité pour le suivi de la délégation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion de coordination trois fois par an : suivre l'activité et le contrôle qualité du service Comité de suivi : chaque trimestre : topo des indicateurs mensuels Transmission de fiches mensuelles : indicateurs mensuels pour suivre l'évolution de l'activité Démarche RSE Dès notification du marché : rencontre de la collectivité et de la direction des structures (coordinatrices + dirigeant) M-2 : réunion avec l'ensemble du personnel, responsables RH + coordinatrices + directeur régional 	<p>Organisation de la reprise Etape 1 : Equipe projet LPCR pilotée par coordinateur petite enfance Etape 2 : Réunion de lancement avec la ville : présentation, rétroplanning, informations, lancement des actions de communication des familles et des professionnels Etape 3 : Communication auprès de l'équipe : présentation du nouveau gestionnaire, reprise de chaque salarié, réunion collective, entretiens individuels Etape 4 : Communication avec les familles : écrite et réunion collective Etape 5 : Modalités juridiques liées à la reprise : Convention PSU, agrément, assurances Etape 6 : Modalités techniques : informatique, téléphone, portable aux directrices Etape 7 : Etat des lieux et inventaire Etape 8 : Accueil des enfants et des familles Etablissements rattachés à la Direction Rhône-Alpes à Lyon Coordinateur petite enfance qui sera interlocuteur de la collectivité Reporting et points de rencontres réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> commission attribution comité de suivi : 1 fois/an conseil de crèche : 1 fois/an rapport annuel : 1fois/an suivi patrimonial : 1 fois/an Espace reporting : accessible 24h/24 	<p>Comité de pilotage 1 fois par an avec représentation des parents Comité de suivi une fois par trimestre : ville – DTPE – directrice Invitation aux temps forts de la structure Rapport du délégataire</p> <p>Organisation de la reprise Développer le sentiment d'appartenance à Léo Lagrange :</p> <ul style="list-style-type: none"> Processus d'intégration : livret d'accueil remis à chaque salarié Mise en réseaux des professionnels Journées rencontre inter structures Une convention professionnelle petite enfance <p>Reprise du personnel : Réunion de présentation et d'infos : salariés concernés, présence DRH + coordinatrice du site + élus Entretien de reprise : individuel pour tous les salariés : avec DRH et directeur du dispositif ? Réunion de préparation : individuel avec directeur EAJE et déléguée territoriale petite enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication à concevoir avec la collectivité - Extranet de la Maison Bleue suivi du partenariat : actualités et indicateurs de suivi de l'activité - Rapport d'activité annuel <p>Organisation de la reprise Reprise en douceur ! Pas de bouleversement de l'organisation de la structure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la mobilité et l'évolution professionnelle : mobilités internes, évolution professionnelle, VAE EJE pour les AP - 40 % des effectifs de la Maison Bleue issus de reprise - DSP avec reprise de personnels relevant de la Fonction Publique - Avantages sociaux pour fidéliser les équipes : primes, chèques cadeaux... - Travail 35 h/semaine sur 5 jours pour limiter les risques de TMS <p>Reprise de l'ensemble des avantages sociaux acquis par le personnel à reprendre. Rémunération supérieure à d'autres entreprises de crèche Primes individuelles jusqu'à 1 mois de salaire Nombre de jours de congés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrices : 25 j + 5 j selon an-

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Rdv avec gestionnaire sortant</p> <p>M-1 : programmation d'entretiens individuels avec les collaborateurs : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>Recrutement complémentaire si besoin : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>Signature des nouveaux contrats du personnel : : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>M : démarrage du contrat de travail</p> <p>M+1 : réunion avec la direction des structures : coordinatrice + directeur régional</p> <p>Entre M+1 et M+2 : formation du personnel : coordinatrice + responsable RH</p> <p>Reprise des salaires avec les avantages acquis de chaque salarié auquel est ajouté une augmentation de 1 % à compter de l'année 2022</p> <p>Comité social et économique</p> <p>Suivi : plateforme dédiée pour donner à la ville l'accès en continu aux informations de gestion : reporting</p>	<p>Services support : RH – Maintenance – Achats – Hygiène – comptabilité finances – Juridique – familles</p> <p>Communication :</p> <p>Flyer accueil occasionnel</p> <p>Proposition articles pour le DIF</p> <p>Réseaux sociaux</p> <p>Organisation journées portes ouvertes</p> <p>Promotion des actions éducatives auprès des familles</p> <p>Certification de service : crèche</p> <p>EXPERT : Qualicertt</p>		<p>ancienneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel : <ul style="list-style-type: none"> 25 j + 1 j d'ancienneté au bout d'1 an d'ancienneté 25 j + 2 j d'ancienneté au bout de 3 ans d'ancienneté 25 j + 3 j d'ancienneté au bout de 7 ans d'ancienneté <p>Frais santé-mutuelle : offrir une garantie de remboursement sur frais de santé - Marché court jusqu'à quelle date ?</p> <p>Chèques cadeaux : voir modalités ?</p> <p>Récompense des collaborateurs 160 €/an avec un an d'ancienneté</p> <p>Prime naissance</p>

APPRECIATION Niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
TRES SATISFAISANT car organisation de la reprise et suivi de la délégation très bien décrits	TRES SATISFAISANT car l'organisation de la reprise et le suivi de la délégation sont très détaillés	SATISFAISANT car bonne organisation mais la reprise et le suivi de la délégation sont peu détaillés	SATISFAISANT car bonne organisation de la reprise mais indications insuffisamment détaillées pour le suivi de la délégation
15	15	12	12

A. Organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service : les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Personnel Junot (51 % de diplômés) : 1 directrice EJE 1 directrice adjointe IDE auprès des enfants 0,5 psychomotricien 2,8 EJE 5 AP 7,8 CAPPE 2 agents 1 cuisinier 0,05 médecin 0,05 psychologue TOTAL : 21,1 ETP Auprès des enfants : 16.3 ETP (ratio requis : 15.82)</p> <p>Roosevelt (58 % de diplômés) : 1 directrice EJE 1 directrice adjointe IDE 0.25 encadrement enfant 4 EJE 7,8 AP 8,6 CAPPE 2 agents 1 cuisinier 0,05 médecin 0,06 psychologue TOTAL : 26.2 ETP Auprès des enfants : 20.65 ETP (ration requis : 19.59) Fiches de postes fournies en annexe La direction ajuste les plannings au plus juste des besoins réels</p>	<p>Personnel Junot 1 directrice infirmière 1 directrice adjointe EJE 0,5 psychomotricien 3 EJE 1 infirmière 4 AP (ou 3 ?) 8.5 aides AP 2,5 agents polyvalents et cuisinier TOTAL : 21,5 ETP Auprès des enfants : 17 ETP + Médecin 6 h/mois + Psychologue : 12 h/mois Les ETP sont à préciser (2 documents en contradiction)</p> <p>Roosevelt (58 % de diplômés) : 1 directrice IPDE 1 directrice adjointe IPDE 0.7 psychomotricien 4 EJE 6,8 AP 9.9 aides AP 2,5 agents polyvalents et cuisinier TOTAL : 25,9 ETP Auprès des enfants : 21.4 ETP + Médecin 8 h/mois + Psychologue : 16 h/mois Les ETP sont à préciser, les totaux présentés sont erronés Comment sera organisé la reprise sur les postes de direction ? Service dédié à la formation</p>	<p>Personnel Junot (44 % de diplômés) : 1 directrice 1 directrice adjointe 1 puéricultrice 2,8 EJE 4,8 AP 9,8 CAPPE 2 agents polyvalents 1 cuisinier 0,5 psychomotricien TOTAL : 21,9 ETP</p> <p>Roosevelt (50 % de diplômés) : 1 directrice 1 directrice adjointe (pas de fiche de poste) 0,8 administratif 4 EJE 7,8 AP 11,6 CAPPE 2 agents polyvalents 1 cuisinier TOTAL : 28.2 ETP Prise en charge des frais de garde à l'occasion d'une journée de formation : à préciser Module de formation pour tous les managers : « droits à la déconnexion et bien-être de nos équipes » Entretien GPEC Formations continues nationales ou régionales Formations individuelles Parcours VAE</p>	<p>Personnel Junot (47 % de diplômés) : 1 directrice 1 directrice adjointe (50 % auprès des enfants) 0,5 psychomotricien 2,8 EJE 4 AP 6 CAPE 2,8 agents crèche 1 agent de service 1 cuisinier 0,05 médecin 0,15 psychologue TOTAL : 20.3 ETP Auprès des enfants : 16.6 ETP</p> <p>Roosevelt (55 % de diplômés) : 1 Puéricultrice 1 directrice adjointe EJE 4 EJE 7,8AP 5,8 CAPE 3,8 agents crèche 2 agent de service 1 cuisinier 0,07 médecin 0,18 psychologue TOTAL : 26.65 ETP (attention 26.5 ETP sont mentionnés dans l'offre) Auprès des enfants : 21.4 ETP (attention 16,6 ETP sont mentionnés dans l'offre)</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Possibilité de moduler les horaires de travail du personnel Médecin référent : 1 journée/mois/structure Psychologue : 8 h /mois à Junot, 9 h/mois à Roosevelt Formations pour accompagner les professionnels vers des pratiques plus durables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Education à l'environnement dès la petite enfance Arts plastiques écologiques pour les enfants Nettoyer sans polluer L'alimentation durable au cœur de l'établissement Hygiène et sécurité alimentaire <p>Réunions mensuelles pour les responsables d'établissement animées par la directrice régionale et les coordinatrices sur différentes thématiques Ateliers pédagogiques à destination des équipes Les formation Léa Télrier : une journée de formation interne par la coordinatrice : 1 journée par mois. Théorie + pratiques éducatives Réunion de co-développement : au niveau de la direction régionale pour les directeurs et directrices. Objectif : créer un groupe d'appartenance professionnelle tous les 2 mois Le Léa tour : la direction vient à la rencontre des régions Une à 2 semaines avant la reprise : formation d'intégration de 5 jours Si absence de la directrice : continuité de direction avec l'adjointe et une</p>	<p>Académie Grandir 2 à 3 actions de formation/an/professionnel Formation individuelle : VAE, CPFT, CPF Budget alloué : 1.6 % de la masse salariale brute E-learning pour les professionnels, sur tablettes mises à disposition dans les crèches Catalogue de formation : pédagogie et compétences métiers, management et communication, hygiène et sécurité Formation labellisation Ecolocrèche. Remplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du directeur <ul style="list-style-type: none"> Si courte durée : continuité fonction de direction Si longue durée : 1 directeur volant 1 directeur en CDD - du personnel : <p>Etude au cas par cas par le directeur Maintien des ratios réglementaires Si courte durée : Heures supplémentaires par le personnel/Pool volantes/Personnel extérieur via intérim Modalité de reprise du personnel : Accueillir chaque professionnel : Séminaire d'intégration Intégration du nouveau directeur : 200 h réparties sur 7 à 8 mois Intégration de nouveaux collaborateurs en crèche Salariés repris conservant leurs avantages acquis tant conventionnels que contractuels : statut mixte pour les professionnels : convention collective nationale de l'animation et convention collective des services à la personne</p>	<p>Programme Eve et Léo de formation des professionnels de la petite enfance : webinaires thématiques Plan de formation pour Junot et Roosevelt :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre les discriminations : lutte contre les stéréotypes de genre, accepte des familles en situation multiculturelle Santé environnementale et développement durable Identité Léo Lagrange petite enfance : espaces de jeux Léo avec FM2J, plateforme Eve'léo (lutte contre les inégalités) <p>Accompagnement de chaque salarié sur la formation continue. Personne remplacée dans la journée si urgence Absence temporaire : Directrice : entre 0 et 15 jours : directrice adjointe si > 15 jours : renfort d'une autre directrice d'une autre structure de Dijon EJE : si courte : adaptation des plannings ou directrice si longue : CDD remplacement EJE AP : si courte : adaptation des plannings ou directrice si longue : CDD remplacement AP APE : si courte : adaptation des plannings ou directrice si longue : CDD remplacement AP Ass. Adm : si courte : directrice + services support si longue : CDD remplacement</p>	<p>Missions de chaque professionnel défini : fiches de poste jointes Comment sera organisée la remise des personnels sur les postes de direction Puéricultrice ou EJE ? Responsable d'exploitation de secteur : rôle entre le siège et la directrice Equipe de proximité dédiée Plan de formation : distanciel Pendant la première année de contrat : 1078 h pour Junot et 1351 h pour Roosevelt</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre de formation agréé par l'Etat – Une responsable Ingénierie Formation pour former CAP Petite enfance - Ecole d'auxiliaire de puériculture propre : 50 diplômés par an - VAE - Journées pédagogiques - CIF - 5 jours de formation par an en moyenne dont 2 journées pédagogiques - Formation de formateurs - Campus de formation régionaux agréés par l'Etat - Formation HACCP par leur centre de formation en collaboration avec le prestataire de restauration - Autonomie et évolution des professionnels <p>En présentiel ? - Catalogue de formations Maison Bleue - Référentiel pédagogique Maison Bleue Procédures de remplacement - en fonction de la durée (+/- 72 h) - en fonction du type de professionnels</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>professionnelle référente + soutien de la coordinatrice régionale.</p> <p>Si absence de personnel : recrutement de personnel en CDD local : lien Pôle emploi-Mission locale puis recours à l'intérim si besoin cas exceptionnel)</p> <p>Prime de présence pour favoriser la motivation et l'engagement, versée en juin et en décembre</p> <p>Coordination du réseau par zone géographique</p> <p>Modalité de reprise du personnel :</p> <p>Continuité de la fonction de direction : Adjointe si absence directrice Si absence : EJE ou AP</p> <p>Précision des noms et qualifications des personnes et délégations</p> <p>Mutualisation des fonctions de direction entre EAJE proches</p> <p>Recours à la coordinatrice régionale voire nationale</p> <p>Relais téléphoniques avec les professionnels qualifiés du réseau</p>	<p>pour toute nouvelle embauche.</p> <p>Mutuelle prévoyance</p> <p>Service : qualité vie au travail</p> <p>Planning sur 4 ou 5 jours</p> <p>Baromètre social</p> <p>Entretien annuel d'évaluation + entretien mi-année</p> <p>Continuité e la fonction de direction : Protocole écrit et connu de toute l'équipe</p> <p>Comme des parents et de l'équipe</p> <p>Guide méthodologique</p> <p>EJE formés à la direction des EAJE</p> <p>Coordinatrice pour 8 à 10 crèches maximum</p> <p>Directeur adjoint → EJE → AP</p>	<p>Continuité de la fonction de direction assurée par l'adjointe ou la personne la plus qualifiée ou la plus ancienne diplômée de la structure</p> <p>Dans le règlement de fonctionnement : fiche de fonction pour la continuité de direction</p>	<p>absents</p> <ul style="list-style-type: none"> - en fonction de la nature de l'absence <p>Si absence du cuisinier : la directrice le remplace puis intérimaire</p> <p>Pour le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si < 72 h : réorganisation du planning et heures supplémentaires Si > 72 h : recrutement CDD ou intérim <p>Agents techniques absents : vivier de volants agents techniques puis recrutement CDD</p> <p>Procédures de remplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> - en fonction de la durée (+/- 72 h) - en fonction du type de professionnels absents - en fonction de la nature de l'absence <p>Si absence du cuisinier : la directrice le remplace puis intérimaire !!</p> <p>Pour le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si < 72 h : réorganisation du planning et heures supplémentaires Si > 72 h : recrutement CDD ou intérim <p>Agents techniques absents : vivier de volants agents techniques puis recrutement CDD</p> <p>Rencontre entre professionnels :</p> <p>Séminaire des directrices : à vocation pédagogique et managériale se décline :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance plénière - Ateliers pédagogiques - Ateliers management - Activités sportives et loisirs - Temps d'échanges <p>Mobilité géographique possible</p> <p>2 évaluations annuelles individuelles (nombre important)</p> <p>Jours pour évènements familiaux</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
			<p>Déléguée à la puéricultrice, puis aux EJE et en complément, à la coordinatrice du secteur.</p> <p>Une garde sanitaire est assurée par les puéricultrices en poste dans d'autres EAJE.</p> <p>Si < 72 h : c'est l'autre personnel de direction qui prend le relai</p> <p>Si > 72 h : pool de directrices volantes puis recrutement en CDD</p> <p>Responsable qualité : démarche qualité</p> <p>Certification : en cours ? Veritas</p> <p>Pôle maintenance : contrats de maintenance</p> <p>Fiche évènements indésirables : process pour déclarer les problèmes de maintenance</p>

APPRECIATION Organisation mise en œuvre et les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... 10 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>TRÈS SATISFAISANT car les taux d'encadrement sont respectés et les précisions demandées sur la répartition diplômés/qualifiés ont été fournies</p>	<p>TRÈS SATISFAISANT car les taux d'encadrement sont respectés et les précisions demandées sur les postes de direction ont été fournies</p>	<p>SATISFAISANT car l'organisation des moyens humains est de grande qualité. Les taux d'encadrement sont proposés afin d'offrir la meilleure des prises en charge, mais il manque une réponse aux questions relatives aux taux d'encadrement, à la fiche de poste de la directrice-adjointe</p>	<p>MOYENNEMENT SATISFAISANT car les taux d'encadrement sont respectés mais les clarifications demandées sur les postes de direction n'ont pas été fournies</p>
<p>10</p>	<p>10</p>	<p>8</p>	<p>6</p>

A. Organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service : Moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation..) 5 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Borne tactile - Logiciel métier HOPTIS Photocopieur Standard téléphonique – téléphones sans fil – pc portable Matériel buanderie : entretien Pour les enfants : meuble self, hamac, jeux sensoriels, transats, jeux de manipulation, meuble dinette, jeux symboliques, Motricité : blocs de mousse Extérieurs : draisiennne, trottinette, vélos, tricycles Achat mobilier et jeux certifiés car écolo-crèche Fréquence qualité de l'air Plan de maintenance des installations : HACCP : prélèvement Electricité : contrôle annuel Alarme incendie - blocs de secours – extincteurs : annuel Ventilation : annuelle Chauffage : annuel Structures motrices extérieures : annuel Cuisine – buanderie : annuel Dératisation : 4 fois /an Désinsectisation 2 fois /an</p>	<p>Plan d'entretien et de maintenance Plan de contrôle Travaux de rénovation chiffrés Protocoles de sécurité Assurances des équipements</p>	<p>Protocole mis en place afin d'assurer la maintenance régulière des équipements Dotation annuelle prévue pour le renouvellement du matériel dédié aux activités pédagogiques, ainsi que le remplacement annuel des petits équipements divers. Une dotation aux amortissements est prévue pour l'achat notamment de matériels informatique</p>	<p>Investissement prévu : dotations aux amortissement - Réunion de lancement dans le mois qui suit la notification du marché - présentation du projet à l'équipe - Rendez-vous individuels - Présentation du projet aux parents – lettre d'information aux familles - Formation - Suivi pédagogique par la référente pédagogique - Démarche RPE - Plan de reporting détaillé dans un tableau avec les rythmes, au démarrage puis pendant la vie du contrat : vision du fonctionnement des crèches Acquisition de matériels : Ecran HOPTIS logiciel Matériel informatique Matériel bio nettoyage Panneaux d'information</p>

APPRECIATION Moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation..) 5 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>SATISFAISANT car présentation satisfaisante du matériel, de son entretien , de la maintenance des locaux etc.</p>	<p>TRES SATISFAISANT car présentation très satisfaisante du matériel, de son renouvellement et propositions chiffrées pour des travaux de remise en état</p>	<p>SATISFAISANT car présentation satisfaisante du matériel, de son entretien, de la maintenance des locaux etc.</p>	<p>SATISFAISANT car présentation satisfaisante du matériel, de son entretien, de la maintenance des locaux etc.</p>
<p>4</p>	<p>5</p>	<p>4</p>	<p>4</p>

SYNTHESE ANALYSE CRITERE QUALITATIF :

	2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %	15	15	15	6
Règlement de fonctionnement 5 %	3	5	5	1
Mémoire méthodologique 10 %	10	10	10	10
politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %	8	8	8	8
niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %	15	15	12	12
organisation mise en œuvre et les moyens humains 10 %	10	10	8	6
Moyens matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service 5%	4	5	4	4
Note « Qualité » sur 70	65/70	68/70	62/70	47/70

DSP CRECHES JUNOT (50 berceaux) et ROOSEVELT (80 berceaux) – OFFRE FINALE
Taux d'occupation de 70 %

DOCUMENT DE TRAVAIL – CLASSEMENT DEFINITIF DES CANDIDATS DU MOINS CHER AU PLUS CHER

Amplitude d'ouverture	Canton Blaise		Les Petits Chapeaux Rasés		Les Lagrennes		L'As et Les (W&S)	
	12h/jour		12h/jour		12h/jour		12h/jour	
Synthèse Financière	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an
Nb heures facturées	1 065 920	266 480	1 077 216	269 304	1 187 624	291 906	1 060 752	265 188
Crèche Roosevelt	602 240	150 560	615 552	153 868	657 414	164 354	606 144	151 536
Crèche Junot	463 680	115 920	461 664	115 416	510 210	127 553	454 608	113 652
RECETTES DES 2 STRUCTURES	9 094 134	2 273 534	9 756 246	2 439 062	10 052 994	2 513 249	9 551 641	2 387 910
Dont :								
Participation parents + CAF	6 266 335	1 566 584	6 343 587	1 585 897	6 346 989	1 586 747	6 675 024	1 418 756
CAF – subvention	0	0	0	0	50 000	12 500	0	0
Participation Ville de Dijon	2 827 799	706 950	3 412 659	853 165	3 658 005	914 001	3 876 617	969 154
Maison Petite Enfance Junot	1 424 822	356 231	1 740 786	435 197	1 761 731	440 433	1 939 931	484 983
Maison Petite Enfance Roosevelt	1 402 877	350 719	1 671 873	417 968	1 894 274	473 569	1 936 686	484 172
DEPENSES DES 2 STRUCTURES	9 058 503	2 264 626	9 493 133	2 373 283	10 052 994	2 513 249	9 495 648	2 373 912
Coût/berceau	84 704	16 179	67 898	16 952	71 807	17 952	67 826	16 957
Coût/heure	8,50	8,50	8,81	8,81	8,61	8,61	8,95	8,95
Dont :								
Alimentation	395 600	98 900	499 317	124 829	497 874	124 469	506 240	126 560
Maison Petite Enfance Junot	169 543	42 385	213 993	53 498	211 535	52 884	216 960	54 240
Maison Petite Enfance Roosevelt	226 057	56 514	285 324	71 331	286 339	71 585	289 280	72 320
Redevance Ville de Dijon	921 624	230 406	943 626	235 907	919 734	229 934	919 734	229 934
Maison Petite Enfance Junot	475 112	118 776	486 455	121 614	474 138	118 535	474 138	118 535
Maison Petite Enfance Roosevelt	446 512	111 628	457 171	114 293	445 596	111 399	445 596	111 399
Frais de gestion	186 741	41 685	514 726	128 682	497 650	124 413	396 132	99 533
Maison Petite Enfance Junot	70 945	17 736	220 587	55 149	220 475	55 119	170 628	42 657
Maison Petite Enfance Roosevelt	95 796	23 949	294 129	73 532	277 175	69 294	227 504	56 876
Frais de personnel	6 280 775	1 565 194	6 336 889	1 584 217	7 076 171	1 769 043	5 904 469	1 476 117
Maison Petite Enfance Junot	2 753 962	689 266	2 843 302	710 826	3 019 210	754 003	2 634 930	658 733
Maison Petite Enfance Roosevelt	3 507 713	876 928	3 493 587	873 392	4 056 961	1 014 240	3 269 539	817 385
Encadrement prévu (nb agents ETP)	46,50	46,50	48,20	48,20	50,10	50,10	47,30	47,30
Maison Petite Enfance Junot	20,10	20,10	21,50	21,50	21,90	21,90	21,10	21,10
Maison Petite Enfance Roosevelt	26,40	26,40	26,70	26,70	28,20	28,20	26,20	26,20
Frais de personnel par ETP	134 640	33 660	131 470	32 868	141 241	35 310	124 830	31 208
Impôts divers (taxe foncière - TEOM)	213 333	53 333	92 779	23 195	120 891	30 223	89 580	22 395
Dotations aux provisions + amort	97 100	24 275	220 240	55 060	161 956	40 489	64 640	16 160
Maison Petite Enfance Junot	45 300	11 325	95 772	23 943	78 478	19 620	29 453	7 363
Maison Petite Enfance Roosevelt	51 800	12 950	124 468	31 117	83 478	20 870	35 187	8 797
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 631	8 908	263 113	65 778	0	0	55 893	13 998
Charge nette Ville de Dijon après déduction redevance ou loyer	1 906 175	476 544	2 468 033	617 258	2 736 271	684 058	2 956 983	739 221
Charge nette/berceau	13 616	3 894	17 636	4 409	19 545	4 889	21 121	5 280
Charge nette/heure	1,79	1,79	2,22	2,22	2,34	2,34	2,79	2,79

Observations par candidat	<ul style="list-style-type: none"> - Offre, globalement, la moins chère - Les frais de gestion sont très inférieurs aux 3 autres offres (1,83 % des recettes) - Offre la moins chère au niveau de l'alimentation - Le plus élevé au niveau des impôts divers - La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) est de 2,2 %. 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre classée 2ème / 4 au niveau du prix - Offre la plus élevée au niveau des frais de gestion - Le 2ème le plus élevé pour les charges de personnel - Très élevé au niveau des amortissements - La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) représente 8 % du total des recettes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plus élevé pour les charges de personnel très hautes par rapport aux 3 autres offres - Le 2ème le plus élevé au niveau des frais de gestion à 5 % des recettes totales 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre classée 4ème / 4 au niveau du prix - Offre la plus élevée au niveau de l'alimentation - La moins chère en frs de personnel/ETP - Offre très faible au niveau des amortissements par rapport aux autres candidats - La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) représente 4,75 % du total des recettes.
---------------------------	--	---	--	--

Note Provisoire / 30	30	23,16	20,9	19,34
Classement Provisoire	1	2	3	4

SYNTHESE ANALYSE CRITERE PRIX :

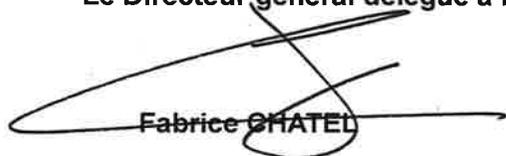
	2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Avec un taux d'occupation à 70 % Charge nette Ville de Dijon sur la durée globale de la convention / berceau	21 121 €	17 636 €	19 545 €	13 616 €
Note « Prix » sur 30	19.34	23.16	20.9	30
Pour indication : redevance reversée à la Ville de Dijon sur la durée globale	919 734 €	943 626 €	919 734 €	921 624 €

SYNTHESE GENERALE :

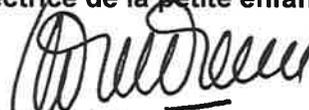
	2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
QUALITE	65	68	62	47
PRIX	19.34	23.16	20.9	30
TOTAL	84.34	91.16	82.9	77
CLASSEMENT	2	1	3	4

Dans le cadre de l'exécution du contrat, le concessionnaire devra créer une société exclusivement dédiée à l'exécution du contrat.

Le Directeur général délégué à la cohésion sociale,


Fabrice CHATEL

La Directrice de la petite enfance,


Marie-Thérèse PERES